

Réponses aux questions posées lors de la visio de présentation du dispositif PAS

- Comment les coordinateurs auront-ils accès au LPI de tous les élèves?
Réponse en direct
- Est ce qu'il sera indispensable de passer par le LPI ?
Oui
- que devient le secteur d'affectation des AESH ?
Leur secteur ne change pas
- Pouvons-nous avoir une définition des différents acronymes évoqués ? Merci.
Les acronymes ont été détaillés dans le support.
- Comment les familles ont accès au LPI SVP ?
Le parent se connecte à EduConnect.
Il accède à Scolarité Services.
Il ouvre le téléservice « Parcours Inclusif ».
Il peut consulter une synthèse des informations renseignées dans le LPI.
- Bonjour, Les coordinateurs PIAL seront différents des coordinateurs PAS ?
Il n'y aura plus de coordonnateurs de PIAL. Juste des gestionnaires d'AESH.
Leurs missions ne vont pas d'entrechoquer ?
Les coordonnateurs de PAS ne gèrent pas les AESH (moyens humains).
- Nombre d'éducateur recrutés pour la rentrée ?
Les recrutements sont zen cours. À minima, un par PAS.
- Quels sont les critères pour déployer un PAS sur un secteur ou un autre ?
Le périmètre retenu est celui de la circonscription. Certaines circonscription auront 2 PAS.
- Que devient l'ESE positionnée dans certaines écoles?
Une réflexion est en cours entre les associations gestionnaires et l'ARS.